

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

États financiers
Au 31 mars 2014

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme et l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observation

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 10 juin 2014

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A104261

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

PRODUITS

Subventions

Ministère de la Justice	1 204 470 \$	1 104 000 \$
Emploi d'été - Canada	3 262	-
Projet - Références policières	49 412	49 627
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2013 (2012)	5 000	5 000
Contributions pénales	31 647	25 378
Dons	27 085	23 295
Intérêts	3 234	1 919
Supervision de stages	183	179

1 324 293 **1 209 398**

CHARGES

Salaires et avantages sociaux	1 028 075	944 252
Assurances	4 905	4 780
Cotisations et associations	3 553	3 834
Déplacements et représentation	11 559	11 801
Documentation et abonnement	703	1 195
Entretien et réparations	10 020	8 985
Fournitures de bureau et papeterie	6 949	6 965
Frais bancaires	589	170
Frais d'activités	4 513	4 188
Frais d'impression	2 134	2 038
Frais de formation	8 828	8 362
Location d'équipement	1 962	1 870
Loyer	68 624	68 624
Publicité	2 447	2 601
Projet - Enfants	33 463	-
Projet - Références policières	49 111	49 627
Renversement du solde de la provision pour passif éventuel	-	(8 217)
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2013 (2012)	5 001	5 333
Services professionnels	16 330	16 270
Télécommunications	7 594	7 021
Amortissement des immobilisations corporelles	12 031	13 306

1 278 391 **1 153 005**

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

45 902 \$ **56 393 \$**

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

	Affectations externes aux contributions pénales	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	42 800 \$	47 806 \$	80 785 \$	171 391 \$	114 998 \$
Excédent des produits sur les charges	(33 463)	(12 031)	91 396	45 902	56 393
Investissement en immobilisations corporelles	-	8 100	(8 100)	-	-
Affectations externes (note 8)	24 340	-	(24 340)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	33 677 \$	43 875 \$	139 741 \$	217 293 \$	171 391 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

BILAN

Au 31 mars

2014

2013

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	232 011 \$	129 918 \$
Placements au coût (note 3)	76 805	125 000
Subvention à recevoir	-	5 000
Taxes à la consommation à recouvrer	10 280	10 520
Frais payés d'avance	250	-

319 346 270 438

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

43 875 47 806

363 221 \$ 318 244 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	145 928 \$	141 853 \$
Subventions reportées (note 6)	-	5 000

145 928 146 853

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	43 875	47 806
Affectations externes	33 677	42 800
Non affecté	139 741	80 785

217 293 171 391

363 221 \$ 318 244 \$

ENGAGEMENT (note 9)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	45 902 \$	56 393 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 031	13 306
	57 933	69 699

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	-	1 848
Subvention à recevoir	5 000	-
Taxes à la consommation à recouvrer	240	654
Frais payés d'avance	(250)	200
Dettes de fonctionnement	4 075	15 413
Provision pour passif éventuel	-	(57 000)
	66 998	30 814

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 100)	(8 121)
---	---------	---------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des subventions reportées	(5 000)	(37 223)
-------------------------------------	---------	----------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	53 898	(14 530)
--	--------	----------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

	254 918	269 448
--	---------	---------

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

	308 816 \$	254 918 \$
--	------------	------------

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	232 011 \$	129 918 \$
Placements	76 805	125 000
	308 816 \$	254 918 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, rend des services aux victimes d'actes criminels. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs à la date de la mise en place du régime.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

3. PLACEMENTS AU COÛT

	2014	2013
Compte placement affaires à taux d'intérêt variable, sans échéance	76 805 \$	- \$
Certificat de placement garanti, 0,75 %, échéant en avril 2012	-	125 000
	76 805 \$	125 000 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	5 897 \$	938 \$	4 959 \$
Équipement informatique	68 754	55 714	13 040
Mobilier de bureau	89 390	63 514	25 876
	164 041 \$	120 166 \$	43 875 \$
			1 742 \$
			15 170
			30 894
			47 806 \$

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
Comptes fournisseurs	- \$	142 \$
Salaires et vacances courus	99 371	81 865
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	28 754	43 043
Subventions à payer	12 303	12 303
Frais courus	5 500	4 500
	145 928 \$	141 853 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les subventions reportées sont les suivantes :

	2014	2013
Projet - Semaine nationale des victimes d'actes criminels	- \$	5 000 \$

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût total comptabilisé à titre du régime à cotisations déterminées de l'Organisme se présente comme suit :

	2014	2013
Régime de retraite	25 264 \$	24 322 \$

8. AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a utilisé la somme de 33 463 \$ à même l'affectation externe pour les fins du projet Enfants

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le B.A.V.A.C. pour un montant de 24 340 \$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice précédent. Ce montant sera utilisé pour développer de nouveaux projets.

9. ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2017 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des charges communes, s'établit à 142 966 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

2015 -	68 624 \$
2016 -	68 624 \$
2017 -	5 718 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque lié au taux d'intérêt. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de l'Organisme au risque le plus significatif.

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

RÉSULTATS - CAVAC

	Réel	Budget	Écart
Produits			
Subventions			
Ministère de la Justice	1 204 470 \$	1 204 470 \$	- \$
Autres	57 674	44 675	12 999
Autres	62 149	58 412	3 737
	1 324 293	1 307 557	16 736
Charges			
Frais salariaux			
Salaires et charges sociales	1 028 075	1 040 303	12 228
Frais de formation	8 828	8 774	(54)
Frais d'activités	4 513	4 460	(53)
Frais de logement			
Loyer	68 624	70 000	1 376
Entretien et réparations	10 020	8 870	(1 150)
Frais d'administration			
Assurances	4 905	4 880	(25)
Intérêts et frais bancaires	589	170	(419)
Services professionnels	16 330	16 320	(10)
Déplacements et représentation	11 559	10 900	(659)
Publicité	2 447	2 450	3
Frais de bureau			
Télécommunications et frais de poste	7 594	7 650	56
Fournitures de bureau et papeterie	6 949	6 940	(9)
Location d'équipement	1 962	1 890	(72)
Frais d'impression	2 134	2 040	(94)
Cotisation et abonnement	3 553	3 700	147
Documentation et abonnements	703	700	(3)
Équipement			
Amortissement des immobilisations corporelles	12 031	-	(12 031)
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2012	5 001	5 000	(1)
Projet - Références policières	49 111	49 412	301
Projet - Enfants	33 463	-	(33 463)
	1 278 391	1 244 459	(33 932)
Excédent des produits sur les charges	45 902 \$	63 098 \$	(17 196) \$